



CC des Monts de Gy (Siren : 247000698)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gy
Arrondissement	Vesoul
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	30/12/1999
Date d'effet	30/12/1999

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	Mme Nicole MILESI

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZA les Gravelots
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70700 Gy
Téléphone	03 84 32 97 61
Fax	03 84 32 97 61
Courriel	ccmgy@wanadoo.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	6 296
Densité moyenne	26,06

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 25

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Angirey (217000223)	143
70	Autoreille (217000397)	341
70	Bourguignon-lès-la-Charité (217000884)	118
70	Bucey-lès-Gy (217001049)	606
70	Charcenne (217001304)	345
70	Choye (217001528)	490
70	Citey (217001569)	104
70	Étrelles-et-la-Montbleuse (217002229)	78
70	Frasne-le-Château (217002534)	320
70	Fresne-Saint-Mamès (217002559)	509
70	Fretigney-et-Velloreille (217002575)	742
70	Gy (217002823)	1 070
70	La Chapelle-Saint-Quillain (217001296)	157
70	La Vernotte (217005495)	77
70	Les Bâties (217000538)	80
70	Lieffrans (217003011)	62
70	Saint-Gand (217004639)	138
70	Vantoux-et-Longevelle (217005214)	185
70	Vaux-le-Moncelot (217005271)	70
70	Velleclair (217005313)	111
70	Vellefrey-et-Vellefrange (217005339)	121
70	Vellemoz (217005388)	82
70	Velloreille-lès-Choye (217005404)	82
70	Villefrancon (217005578)	142
70	Villers-Chemin-et-Mont-lès-Étrelles (217003664)	123

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 24

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Autres énergies
<i>Compétences facultatives : Création de Zone de Développement Eolien.</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

- Assainissement collectif

- Assainissement non collectif

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

*Compétences obligatoires : COLLECTE ET TRAITEMENT DS DECHETS DES MENAGES ET DECHETS ASSIMILES : Création de sites de dépôt de déchets inertes et de déchets verts*

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

*Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement ? Maintien et préservation des pelouses sèches des Monts de Gy ? Réhabilitation de l'ensemble des décharges brutes . Patrimoine*

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

~~Touristiques, Portuaires ou Aéroportuaires~~ ou aéroportuaires, locales ou régionales, Zones d'activités industrielles, Commerciales, Tertiaires, Artisanales, Touristiques, Portuaires ou Aéroportuaires - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L 4251-17 - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

*Compétences obligatoires : réalisation d'aires multisports Compétences facultatives : Accueils collectifs de mineurs sur les pôles scolaires de Gy, Bucey les Gy, Frétingney et Velloreille, Fresne Saint Mamès, Charcenne : Construction, rénovation, entretien et gestion de locaux destinés à l'accueil collectif de mineurs (périscolaire et extrascolaire) sous réserve de la mise à disposition des surfaces viabilisées par la commune site - Gestion du fonctionnement de l'accueil collectif de mineurs : accueil périscolaire, accueil de loisirs sans hébergement, accueil de jeunes, séjours de vacances (camp)*

- Activités péri-scolaires

*Compétences facultatives : Mise en place et gestion du Relais d'Assistants Maternels communautaire ? Accueil de la halte-garderie itinérante départementale Roul'tibou ? Aménagement et gestion d'équipements d'accueil pour la petite enfance sous réserve de mise à disposition de bâtiments par la commune site ; gestion du fonctionnement du service petite enfance*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Compétences facultatives : Éveil et éducation artistique en milieu scolaire développés dans le cadre d'un partenariat avec l'association départementale pour le développement, l'initiative de la musique et de la danse (Culture 70) - Programmation culturelle liée à l'implantation de la scène de spectacles départementale itinérante (La Bulle) - Politique communautaire d'aide aux associations sportives, culturelles et de loisirs - Aide au fonctionnement du cinéma de Gy - outien financier à des actions ou événements culturels et sportifs d'intérêt communautaire*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Constitution de réserves foncières

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*Compétences obligatoires : Construction de voirie nouvelle et travaux d'investissement de voirie, concernant uniquement la voirie communautaire. Les travaux effectués seront les enduits, le reprofilage, l'élargissement, l'entretien des voies communautaires, l'entretien portant uniquement sur le fauchage et le débroussaillage - Entretien et rénovation des ouvrages d'art d'intérêt communautaire*

<p>Développement touristique</p> <p>- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme</p> <p><i>Compétences obligatoires : Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme (Gestion et entretien des circuits cyclotouristes et des itinéraires de promenade et de randonnée - soutien à l'Office de Tourisme des Monts de Gy dans ses démarches de valorisation, promotion et animation du territoire communautaire - aménagement des aires d'accueil de camping-car - soutien au développement de l'hébergement touristique)</i></p>
<p>Logement et habitat</p> <p>- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)</p> <p><i>Compétences optionnelles : Mise en place de programmes d'amélioration de l'habitat - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti - Inventaire et étude en vue de la mise en place d'un programme global de restauration</i></p> <p>- Amélioration du parc immobilier bâti</p> <p><i>Compétences optionnelles : Mise en place de programmes d'amélioration de l'habitat - Restauration et mise en valeur du petit patrimoine bâti - Inventaire et étude en vue de la mise en place d'un programme global de restauration</i></p>
<p>Autres</p> <p>- NTIC (Internet, câble...)</p> <p><i>Compétences facultatives : COUVERTURE NUMERIQUE - L'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en oeuvre des réseaux de communication électroniques établis par des membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse) ; la réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD ; l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet ; l'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes ; la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux ; l'activité "d'opérateurs d'opérateurs" en mettant à la disposition des opérateurs de service la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité ; l'offre de services de communication électronique et des réseaux auprès d'autres opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; la commercialisation d'infrastructures et des réseaux auprès d'autres opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants ; le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l'utilisateur final ; toute réalisation d'études intéressant son objet.</i></p> <p>- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p> <p><i>Compétences obligatoires : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i></p>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	Syndicat des eaux de Velesmes (257000505)	SM fermé	986
70	Syndicat de collecte des ordures ménagères du Val de Saône (257001024)	SM fermé	89 068
70	PETR du Pays Graylois (200050318)	SM fermé	37 429
70	Syndicat d'eau de l'Ermitage (200088425)	SM fermé	1 024
70	Syndicat des eaux de la Poissenotte (257000588)	SM fermé	316
70	SM Haute Saône Numérique (200044527)	SM ouvert	210 720

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)